

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2019

Présents : (27)

BAUDE Christian	HERMON Jean-Pierre
BESLON Jacques	HEUDIER Dominique
BESLON Laurent	HOREL Jacques
BLIN Françoise	LAVEILLE Denis
BRIARD Alain	LEMOINE Sylvie
BUHOT Béatrice	LEPAS René
COLLADO Jacqueline	LEREBOURG Yves
De SAINT JORES Sylvain	MARTINS Ghislaine
DEDIEU Alain	MEISS David
DESMONTS Catherine	MOURE Elise
DOUARD Christelle	PICQUES Thierry
FEUILLET Daniel	RICHARD Michel
FOULON Franck	
GATE Denis	
GAUMONT Nicole	

Procurations (5): BIDOT Jean a donné pouvoir à Michel Richard, BRIAULT Christelle a donné pouvoir à Jacques Horel, HUE Thierry a donné pouvoir à Alain Dedieu, RICHARD Jocelyne a donné pouvoir à Elise Mouré, ROLLAND Anthony a donné pouvoir à René Lepas

Absents (5): CHÂTELET Jean-Marc, FOLLIOU Noëlle, excusée LARSONNEUR Anthony, ROUXELIN Yann, SÉBERT Marie-Pierre

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
37	27	5	32

M Jean-Pierre Hermon . est désigné(e) en qualité de **secrétaire** par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 4 avril 2019

Observations :

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

1) Finances : subventions aux associations

Rapporteur : Thierry Picques

Association	Montant
Au Son d'Euh LO	1 500 €
ACPG CATM TOE VEU	40 €
Donneurs du sang	80 €
Amicale de l'école Publique Tessy-sur-Vire	2 520 €
APEI Centre Manche	130 €
Association ADN -UTOPIK	2 130 €
Banque Alimentaire	110 €
Ligue contre le Cancer	100 €
Secours catholique	100 €
UNC Tessy sur Vire	40 €
COMITE DES FUSILLES BEAUCOUDRAY	20 €
Club du 3ème age Fervaches	1 000 €
Ligue de l'enseignement de Normandie (GENERIC)	1 170.40 €
LA BOULE TESSYSAISE	150 €
Etoile Sportive TORIGNY	200 €
Anciens combattants Pont-Farcy	40 €
les arts du val de vire	155 €
CUMA de Pont Farcy	155 €
union musicale	150 €
comité des fêtes de Pont Farcy	300 €
Les gars d'ici ou d'ailleurs	100 €
les amis des bambins Pont Farcy	780 €
Refllet d'un instant	500 €
Canoë et kayak Pont-Farcy	2 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- **DECIDE** d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2019 pour un montant de 13 470.40 euros détaillés comme suit :

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

2) Finances : tarifs camping de Pont-Farcy

Rapporteur : Thierry Picques

- Tarif machine à laver
- Tarif sèche-linge

Ces décisions appellent des délibérations.

Observations :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- **DECIDE** de fixer les tarifs complémentaires sur le camping de Pont-Farcy comme suit :
Tarif machine à laver : 2.50 euros
Tarif sèche-linge : 2.50 euros

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

3) Projet Route de Saint-Lô : présentation devis cheminement vers chemin du halage

Rapporteur : Monsieur le Maire

Présentation du devis Jones TP pour création du cheminement vers le chemin du halage

Observations : REPORTE

Pour :	Contre :	Abstentions :
---------------	-----------------	----------------------

4) Lotissement Millet : point sur les ventes

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire fait part au conseil de la proposition d'un acheteur pour la parcelle n° 19 du lotissement Millet pour un montant de 27 000 euros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **FIXE** le nouveau prix de la parcelle n° 19 à 27 000 euros TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne vente du terrain.

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

5) Personnel communal : recrutement / indemnités

Rapporteur : Thierry Picques

1) Le recrutement du chef d'équipe - service technique

Présentation fiche de poste

Présentation planning candidatures / entretiens

Observations : Cette démarche n'appelle pas de délibération

Echéancier :

Fin de l'appel à candidature : 1^{er} juin 2019

Entretiens : première de semaine de Juillet

Date de prise de poste souhaitée :

2) Indemnités

Indemnité de régisseur

Pour le camping de Pont-farcy.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le versement à taux plein prévu par la réglementation en vigueur des indemnités de responsabilité attribuées aux régisseurs d'avances et de recettes qui remplissent les conditions énoncées par l'arrêté du 3 septembre 2001 ;

- **FIXE** le montant annuel à 320 euros.

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

6) Environnement : prise en charge destructions nids de frelons asiatiques

Rapporteur : Monsieur le Maire

Quelle modalité de participation financière de la commune applique t- on pour 2019 ?

Observations :

Sujet débattu au sein du conseil municipal.

Le conseil déplore que les communes soient déclarées responsables alors que c'est un sujet national.

La question est de savoir si on signe la convention d'adhésion au FDGDON.

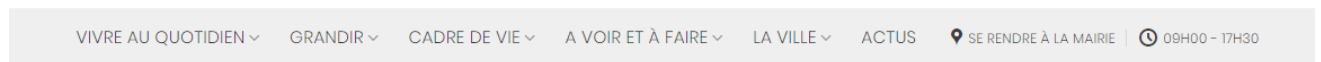
Le conseil souhaite mettre en place un forfait de 40 euros, c'est-à-dire que la commune versera au propriétaire sur présentation de la facture une somme de 40 euros.

Le conseil est conscient que cette question peut revenir devant l'assemblée.

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

7) Communication : présentation de la nouvelle maquette du site internet

Rapporteur : Elise Mouré et Laurent Beslon



⇒ Nouvelle maquette du site internet

Observations :

Cette nouvelle configuration est intervenue suite à la mise ne place de normes contraignantes telles que la RGPD.

De plus, la maquette actuelle n'est pas utilisable sur tous les supports digitaux.

C'était donc l'occasion de rénover le site internet.

Pour :	Contre :	Abstentions :
---------------	-----------------	----------------------

8) Elections européennes : constitution des 3 bureaux de vote

Dimanche 26 mai 2019			
	Bureau de Vote de TESSY SUR VIRE	Bureau de vote de FERVACHES	Bureau de vote de Pont-Farcy
8h-13h	1) Elise 2) Daniel 3) Christelle D 4) Yves 5) Laurent	1) René 2) Sylvie 3) Franck	1) Alain D 2) Denis 3) Alain B 4) Françoise B
13h-18h	1) Michel 2) Jacques B 3) Jacqueline 4) David 5) Catherine	1) Béatrice 2) Nicole 3) Jocelyne	1) Jean-Pierre 2) Thierry H 3) Denis 4) Christian B

9) Devis en cours

Rapporteur : Monsieur le Maire

Entreprise	Travaux	Montant TTC	Etat
Porée	Eparage	7967 euros	A revoir et Voir Gosselin-Murie
Gescime	Logiciel cimetièrre	4320 euros + 1 130.40 euros / an	A voir

10) Dates à retenir

- 1) Tessy Infos
- 2) Conseil municipal : jeudi 6 juin

11) Questions diverses

La toile de Tessy se propose de monter gracieusement le WIFI sur le camping.
Le conseil donne son aval pour une mise en route au mois de mars 2020.

Monsieur le Maire rappelle qu'il faut absolument se pencher sur la question des logements communaux, qui sont difficile à gérer. Tessy Bocage ayant déjà plus 100 logements sociaux gérés par Manche Habitat, la question se pose sur la nécessité de garder dans son patrimoine des logements communaux.

Une estimation des domaines sera demandée pour ces biens.

Monsieur le maire a rencontré une personne qui souhaite reprendre le bar de Pont-Farcy.
Le bâtiment « Le Coq hardi » a été racheté/ Les propriétaires ne souhaitent pas l'ouvrir pour l'instant en restaurant.

Réunion des commerçants et artisans : succès, un bureau est constitué.

Tour de table :

- Laurent Beslon demande la constitution d'une mini commission « Panneaux signalétiques » : Michel Richard / René Lepas / Christian Baude / Elise Mouré
- Elise Mouré : dernier spectacle de la saison culturelle : « ça fromet. »
Prochaine saison bien aboutie.
- René Lepas : atelier frelons asiatiques : samedi 4 mai

Fin de la réunion 22h20.